

٤٥  
٢٤٠  
١

الأمم المتحدة  
الصندوق الخاص بالمنظمة الغذائية والزراعية

NATIONS UNIES  
Fonds Spécial / FAO



الجمهورية اللبنانية  
المشروع الأخضر

REPUBLIQUE LIBANAISE  
PLAN VERT

مشروع اتمام المناطق ايجبالية اللبنانية - اعتماد وأبحاث حرجية

PROJET DE BONIFICATION INTEGRALE DE LA MONTAGNE LIBANAISE  
FORMATION ET RECHERCHES FORESTIERES

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

PROPOSITIONS EN VUE DE L'ETUDE DE LA DEMANDE ET DE LA  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES LIBANAIS

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العا

MFN=294



PROPOSITIONS EN VUE DE L'ETUDE DE LA DEMANDE ET DE LA  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES LIBANAIS

par

Dr. G. NEJRAY

Beyrouth, 31 Juillet 1965

## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION

#### I PARTIE. Rôle, Programme et Méthodes du Service Economique

- A - Nécessité des Etudes Economiques
- B - Justification de la Création d'un Service Permanent d'Etude de la Demande.
- C - Role et Mission Essentiels du Service Economique.
  - 1. Organisme de rassemblement de données économiques.
  - 2. Organisme de centralisation des renseignements économiques provenant des opérations du Plan Vert.
  - 3. Organisme d'étude.
  - 4. Propositions et utilisations des résultats.
- D - Programme des Etudes
  - 1. Programme général.
  - 2. Programme 1965 - 67.
- E - Méthodes de Travail.

#### II PARTIE. Les Problèmes Posés par les Exportations Fruitières Libanaises.

- A - Facteurs Influençant les Exportations.
  - 1. Facteurs extérieurs.
  - 2. Facteurs intérieurs.
- B - Conditions Nécessaires au Maintien et au Développement du Courant d'exportation.
  - 1. Au niveau de la production.
  - 2. Au niveau du contrôle.
  - 3. Au niveau de la commercialisation.
  - 4. Au niveau de la prospection des marchés de la publicité.
- C - Conclusions

# PROPOSITIONS EN VUE DE L'ETUDE DE LA DEMANDE ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES LIBANAIS

---

## INTRODUCTION

En extrapolant les données démographiques les plus récentes, la population résidant au Liban est estimée à environ 2.150.000 personnes en 1965. Les experts considèrent que le taux de croissance de la population aura tendance à diminuer et à passer de 2,5 % à 2,3 % vers les années 1975. Selon cette hypothèse et compte tenu des réfugiés palestiniens la population totale qui résidera au Liban en 1980 sera d'environ 3.041.000

Devant un tel accroissement démographique et lorsque l'on sait que le Liban importe déjà une quantité considérable de denrées alimentaires, on pourrait estimer qu'une étude de la demande interne est superflue et qu'on peut produire n'importe lequel des produits déficitaires, quitte à établir un droit de douane pour soutenir la production indigène.

Une telle manière de faire serait contraire à l'intérêt général. On assisterait à un enchérissement du coût de la vie particulièrement nuisible à l'ensemble de la population mais aussi au développement du tourisme qui est indispensable à l'avenir de l'équilibre économique du Liban.

L'étude de la demande doit chercher à déterminer:

- les produits pour lesquels le coût de production libanais ne dépasse pas le prix du produit analogue importé, compte tenu des améliorations techniques et des progrès du système de commercialisation .
- les produits exportables compte tenu de leur qualité, de leur coût de production, du prix de vente demandé par les concurrents, de l'évolution du marché international et des diminutions possibles de certains frais.
- l'aspect qualitatif de la demande pour déterminer l'influence de la présentation et de la qualité, afin de fournir les qualités les plus recherchées, les produits les plus chers.

Ces objectifs ne doivent jamais être perdus de vue lors des études sur la demande dont l'objectif final doit être non seulement l'orientation de la production de manière générale mais aussi la détermination des espèces et des variétés qui doivent être plantées.

Ils ont servis de cadre du travail de l'expert qui d'après son contrat devait préparer et organiser les études sur :

- a) la demande interne et externe des produits de l'agriculture libanaise.
- b) sur la répartition optimum des cultures selon le développement de la demande.
- c) la possibilité d'apporter des améliorations dans la commercialisation.

Lors d'une réunion préliminaire tenue le 23 avril avec MM. Basbous, de Coulon, Salamé, Boyagi, du Plan Vert et du Projet Forestier, Mr. Louwes, Conseiller Régional F.A.O.; MM. Abed et Bojilov, Experts près le Ministère de l'Agriculture, il a été envisagé de créer un service permanent destiné à étudier l'ensemble des problèmes posés par la commercialisation des produits agricoles libanais.

Il est en effet très rapidement apparu que la meilleure manière de réaliser les buts qui avaient été fixés à la mission, était de contribuer à mettre sur pied un tel service.

La première partie du présent rapport examinera l'ensemble des propositions concernant la réalisation du Service Economique du Plan Vert.

La seconde partie du rapport examinera de manière générale les problèmes que posent les exportations des fruits libanais.

Cependant étant donné les difficultés rencontrées pour commercialiser la récolte de pomme 1964, ce problème des exportations avait déjà fait l'objet d'un rapport préliminaire diffusé dès le mois de mai 1965 auprès des autorités. Il était consacré aux mesures à prendre à court terme pour faciliter la commercialisation de la récolte de pomme 1965.

## ROLE, PROGRAMME ET METHODES DE TRAVAIL DU SERVICE ECONOMIQUE

### A - NECESSITE DES ETUDES ECONOMIQUES

- 1 - La réalisation progressive du programme de travail du Plan Vert va accroître les superficies cultivables au Liban.
- 2 - Bien que l'intervention du Plan Vert permette de réaliser les travaux de valorisation des sols à des coûts sensiblement moindres que par les méthodes traditionnelles, il n'en est pas moins vrai qu'il faut consacrer les terres ainsi bonifiées aux cultures susceptibles d'apporter la rentabilité la plus élevée.
- 3 - Etant donné des conditions écologiques déterminées, il faut pouvoir choisir l'éventail des cultures possibles en tenant compte de l'évolution de la demande et du prix de revient pour chacune d'entre elles.
- 4 - Il est probable que, quel que soit le développement des cultures annuelles ou des cultures fourragères, les cultures fruitières occuperont toujours une place importante dans les terres nouvellement aménagées. Les investissements que nécessitent les productions fruitières sont à long terme; on est par conséquent contraint, non pas tant de connaître la demande actuelle que la demande future; c'est à dire celle qui conditionnera les prix des produits quand les arbres seront en pleine production. Négliger cet aspect du problème serait s'exposer à des déconvenues semblables à celles qu'ont éprouvées les producteurs de pommes qui ont tablé sur un prix fixe et élevé des pommes.

La nécessité d'études économiques sur la demande et son évolution future est donc de première importance pour permettre un choix optimum des cultures dans les terrains bonifiés.

### B - JUSTIFICATION DE LA CREATION D'UN SERVICE PERMANENT D'ETUDE DE LA DEMANDE.

Une étude de la demande ne peut se limiter à un examen momentané; parmi les raisons qui militent en faveur d'une continuité des études on peut citer:

- 1 - l'évolution constante des goûts des consommateurs, les transformations sociales, les progrès techniques, ... font perdre rapidement leur actualité aux études de marché lorsque celles-ci sont limitées dans le temps.

- 2 - l'orientation de la production en fonction de la demande ne s'obtient qu'à long terme. Il faut créer des liens avec les services qui sont en contact avec les producteurs, et obtenir la confiance de ces derniers, ce qui prend beaucoup de temps.
- 3 - les modifications des structures commerciales qui peuvent s'avérer indispensables à la valorisation de certains produits sont elles aussi très lentes. Les améliorations lèsent souvent des intérêts privés, qui essayent de défendre leur position.
- 4 - le personnel qui a été formé, qui a créé un réseau de relation avec les opérateurs commerciaux dispose d'une expérience précieuse qui constitue un capital à ne pas perdre.
- 5 - la migration de la population rurale vers les agglomérations urbanisées, qui va se poursuivre pendant de longues années, provoque une modification des besoins et s'accompagne de transformations de l'appareil de distribution.

## C - ROLE ET MISSION ESSENTIELS DU SERVICE ECONOMIQUE

### 1 - Organisme de rassemblement de données économiques

- 1.1 Utilisation des données sur la demande et la commercialisation provenant des Offices Spécialisés.

Plusieurs Offices Spécialisés (Office fruitier, de la soie, des céréales, du tabac) ont normalement dans leur attributions l'étude des débouchés de produits dont ils ont la charge.

En principe ils sont les mieux placés pour obtenir les renseignements, pour connaître la commercialisation des produits. Il est cependant indispensable que ces connaissances soient regroupées afin de ne pas avoir une vue fragmentaire des problèmes.

- 1.2 Contact avec les Ministères responsables d'étude sur la demande ou disposant de données dans ce domaine.

Certains services du Ministère de l'Agriculture, du Ministère du Plan, de l'Economie Nationale entreprennent pour répondre à certaines urgences des études dans le domaine de la demande ou de la commercialisation. Afin d'éviter les doubles emplois, les répétitions de travail, il est nécessaire que les uns et les autres connaissent leurs travaux réciproques.

De plus, de nombreux services répartis dans divers départements disposent de renseignements utiles ou indispensables aux études de prévision de la demande. Par exemple le Conseil du Tourisme avec ses prévisions du nombre de touristes et ses enquêtes sur leurs desideratas. Le Ministère de l'Intérieur ou de l'Economie Nationale avec l'index des prix de détail, le Ministère de l'Agriculture avec les prix de gros. Toutes les données disponibles doivent pouvoir être utilisées.

- 1.3 Rassemblement des indications fournies par les missions commerciales à l'étranger. Ces missions peuvent contribuer à rapporter des renseignements utiles pour les exportations agricoles. Le rassemblement des données qu'elles fournissent est tout indiqué.

L'installation d'un réseau de correspondant permanent dans les principaux pays acheteurs doit être envisagé (cf. page 8 du rapport préliminaire). La réalisation en incombe aux services du Ministère des Affaires Etrangères, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, l'Office Fruitier et les autres organismes intéressés.

## 2 - Organisme de Centralisation des Renseignements Economiques Provenant des Opérations du Plan Vert.

- 2.1 L'exécution des travaux du Plan Vert donne l'occasion d'avoir des données extrêmement précises sur le prix des travaux de bonification suivant les conditions rencontrées. Il est particulièrement utile de collecter et de tenir à jour des renseignements. Ils seront particulièrement précieux ultérieurement pour décider dans chaque cas de l'utilité économique d'un travail de bonification.
- 2.2 Dans toute la mesure du possible il serait particulièrement intéressant de suivre les productions des agriculteurs qui ont obtenu l'aide du Plan Vert. La coopération réalisée lors des travaux pourrait peut-être se poursuivre ultérieurement aux bénéfices réciproques des deux parties.

## 3 - Organisme d'Etude

- 3.1 Etude de la demande et de la commercialisation des produits ne relevant pas d'un Office Spécialisé.

Beaucoup de produits particulièrement importants du point de vue agricole: lait, viande, légumes, fruits secs, fruits transformés, vin, ne relèvent pas d'offices spécialisés; il est indispensable d'étudier leur débouchés et d'envisager les problèmes que pose leur commercialisation.

Le Service Economique procède aux études nécessaires et peut également dans certains cas recourir aux services de firmes privées.

3.2 Etudes de synthèse sur la demande interne et externe de produits agricoles libanais.

Les données provenant des Offices Spécialisés, et des différents organismes mentionnés en 1. ainsi que les données recueillies par le Service Economique sont synthétisées de manière à avoir une vue globale de la demande.

3.3 Etudes complémentaires de celles réalisées par les Offices.

Dans certains cas les Offices Spécialisés n'ont pas les possibilités de réaliser certaines études à plus long terme concernant les produits dont ils ont la charge. Ces études peuvent être entreprises par le Service Economique en collaboration avec les Offices Spécialisés.

3.4 Les études de la demande ne se justifient que si elles peuvent servir à faire des projections dans l'avenir en discernant les tendances de la consommation. Lorsqu'il s'agit de faire des prévisions devant servir de base à des décisions de production et notamment de plantations fruitières, les estimations globales ne suffisent pas, il faut pouvoir faire des prévisions détaillées.

3.5 Etude des prix de revient.

Il est évident que les données sur la demande et les anticipations de prix de vente que l'on peut faire doivent être confrontés avec les estimations futures de prix de revient, de manière à déterminer les cultures qui dans des conditions déterminées laisseront aux producteurs le bénéfice maximum.

Certaines études du prix de revient non reprises par d'autres services pourront être réalisées par le Service Economique.

Les renseignements provenant de l'observation des résultats obtenus par les agriculteurs ayant bénéficié de l'aide du Plan Vert (cf. 22) seront une base complémentaire précieuse pour l'étude des prix de revient des cultures.

#### 4 - Propositions et Utilisation des Résultats.

Les résultats des études économiques ne donnent une réponse qu'à une partie des problèmes qui se posent lorsque on décide du choix d'une production, les autres problèmes posés par les aspects techniques (climat, sol, eaux...) doivent être envisagés parallèlement.

En fonction de ces deux aspects seront prises les décisions de production.

Les pépinières du Plan Vert fourniront des plants dans les zones nouvellement récupérées; ainsi les producteurs seront encouragés à produire les espèces et les variétés les mieux adaptées à la région et aux conditions économiques prévues.

Dans les cas où, les études entreprises montreront la nécessité de développer la transformation d'un produit, un bilan aussi complet que possible sera présenté de manière à ce que les instances responsables et intéressées tant privées que publiques puissent prendre les décisions en connaissance de cause.

Des suggestions sur l'orientation de recherches agronomiques particulièrement urgentes, expérimentation sur certains porte-greffes dans des types de sols déterminés, introduction de nouvelles cultures, amélioration de certaines méthodes, pourront être faites au Service de la Recherche Agronomique.

L'intérêt présenté par l'amélioration de la commercialisation sera le cas échéant souligné.

#### D - PROGRAMME DES ETUDES

##### I - Programme Général (1965 - 1973)

###### 1. Etude complète du marché des produits fruitiers et des légumes

Les études porteront sur:

- le marché intérieur afin de prévoir l'évolution future de la commercialisation. Après avoir recueilli les résultats des travaux des différents Ministères, et notamment celui du Plan, de l'Agriculture, et de l'Economie Nationale, sur la demande globale, des précisions complémentaires sur l'aspect qualitatif de la demande seront obtenues par des sondages auprès des grossistes, des détaillants et des utilisateurs, éventuellement avec enquête complémentaire par la méthode des interviews.
- Le marché extérieur - la provenance ou la destination des quantités et la valeur des importations et des exportations libanaises d'après les chiffres de l'annuaire du commerce extérieur - l'examen des tendances en tenant compte du prix des transports.
- L'étude du commerce et des prix dans les pays concurrents soit fournisseurs soit acheteurs, tendance du commerce international.

- Les conclusions en tenant compte des possibilités du sol (d'après les analyses fournies par les services pédologiques) et du coût de production (d'après les enquêtes des services du Ministère de l'Agriculture).
- Le marché des produits transformés.

A partir de ces données il sera possible de faire des études comparatives sur les rendements économiques d'un certain nombre de productions fruitières et légumineuses.

## 2. Etude du marché des cultures industrielles.

Le programme suivi pour les produits fruitiers et les légumes sera utilisé pour les cultures industrielles, la betterave, le tournesol, l'arachide, le houblon... Les études porteront surtout sur le marché des produits transformés.

## 3. Tenue à jour des données concernant tous les produits précédemment étudiés.

Pour chaque produit l'état du marché est tenu à jour et on procède régulièrement aux révisions des estimations et des perspectives.

## 4. Etude complète des problèmes économiques de l'élevage.

- Coût de production des fourrages
- Possibilité d'utilisation de sous-produit et coûts relatifs de ceux-ci.
- Coût de production de la viande en tenant compte de l'amélioration du cheptel et des premiers résultats obtenues dans les troupeaux observés par le Plan Vert.
- Possibilité de la consommation locale, évolution de celle-ci.
- Coût de la production internationale de viande.

## 5. Etude synthétique

Déterminer en fonction d'hypothèses variables d'investissements de base et de coût de production annuels de la demande globale, la rentabilité comparative de l'arboriculture, des pâturages et des cultures annuelles. Les hypothèses seront choisies d'après des enquêtes sur le terrain et les études préalables déjà citées. De la même manière, on déterminera de façon plus générale la rentabilité du règne végétal comparée à celle du règne animal.

## 6. Etude de l'évolution de la productivité agricole

Choisir des fermes modèles représentatives des différentes régions et cultures et suivre les coûts d'investissement de base et de production annuelle, à partir de la valorisation des sols jusqu'à la maturité des arbres fruitiers. En déduire les différences de productivité des fermes modèles avec les fermes moyennes, et l'évolution respective de cette productivité dans le temps.

## II - Programme Détaillé des Activités 1965 - 1967

### 1. Dépouillement des statistiques du commerce extérieur

- 1.1 Tableau des importations et exportations par produit pour les 6 dernières années (1958 - 1964).
- a) en quantité,
  - b) en valeur globale,
  - c) en valeur unitaire,
  - d) vérification de ces chiffres en examinant les sources et méthodes utilisées par la douane pour les établir,
  - e) établissement des graphiques pour les quantités, valeur globale et valeurs unitaires,
  - f) calcul de la droite des tendances en liaison avec 5.4.
- 1.2 Tableau des importations et exportations par produit pour les principaux pays.
- a) en quantité,
  - b) en valeur unitaire,
  - c) en valeur globale
  - d) établissement des graphiques des importations et exportations (suivant le modèle utilisé dans le rapport préliminaire annexe 3).
- 1.3 Tableau des importations et exportations mensuelles pour les produits périssables.
- a) rechercher les sources utilisables
  - b) dresser les tableaux pour les 5 dernières années
  - c) établir les graphiques correspondants.
- 1.4 Recommandation et demande à faire auprès des organismes responsables des statistiques du commerce extérieur.

### 2. Données sur le commerce extérieur et la production des principaux pays. cf. 1.2

- 2.1 Dépouillement des données provenant des Ambassades étrangères au Liban.
- a) importations
  - b) exportations
  - c) production (actuelle et prévue)
  - d) coût de production

- 2.2 Dépouillement des données provenant des Ambassades libanaises à l'étranger .
- 2.3 Mises sur cartes perforée des renseignements provenant de ces données.
- 2.4 Etablissement d'une partie des questionnaires destinés aux missions à l'étranger.

3. Enquête auprès des importateurs, grossistes, détaillants et utilisateurs.

3.1 Importateurs

- a) Contrôle des prix des produits importés en liaison avec 1.1 d.
- b) Répartition des importations suivant leur qualité.
- c) Evolution et prévision des prix sur le marché international.
- d) Destination des produits importés (pâtisserie, usine de transformation, usage en frais... etc.)
- e) Evolution de la demande
- f) Désidératas des importateurs et des grossistes.
- g) Coût du transport des produits importés.
- h) Complément du questionnaire destiné aux missions à l'étranger.

3.2 Grossistes

- a) Evolution des prix de gros et de détail (cf. Ministère de l'Agriculture M. Bojilov).
- b) Répartition géographique des cultures et des acheteurs.

3.3 Utilisateurs - Transformateurs.

- a) Nombre d'utilisateurs des produits transformés (confiture, pâtisserie)
- b) Utilisation du produit, qualité exigée, évolution de la demande.
- c) Eventuellement étude du commerce international du produit transformé.

3.4 Détaillants

- a) Sondage auprès des détaillants pour recouper les indications fournies 3.1 c. (désidérata de la clientèle).
- b) Modifications possibles des goûts des consommateurs.

4. Enquête complémentaire sur les prix de revient de certains produits.

4.1 Coût de production

4.2 Conditions de cultures, rendement et productivité en fonction du sol, des porte-greffes, etc...

4.3 Recommandations au sujet de la recherche appliquée.

5. Examen synthétique des données recueillies.

5.1 Recueillir toutes les études sur le marché international ou national de chaque produit.

5.2 Dresser le tableau général de la position du Liban dans le commerce international (en tenant compte de l'évolution des coûts de transport).

5.3 Possibilités et exigences du marché libanais.

5.4 Estimation de l'évolution de la demande d'après les éléments disponibles.

5.5 Recommandation sur le développement possible d'une culture en tenant compte des variétés, des prix de revient possibles, de la demande future et des possibilités des pays concurrents

6. Questions générales

6.1 Direction, coordination du travail, arbitrage.

6.2 Collaboration avec Offices Spécialisés et Ministères.

6.3 Présentation des propositions destinées à d'autres services (cf. 1.4 - 4.3)

6.4 Programme des missions à envoyer à l'étranger (cf. 2.4)

6.5 Bibliothèque et documentation générale.

6.6 Préparation des cahiers de charge pour contrats avec des firmes d'étude privées.

Note: Les sections 3, 4 et 5 se rapportent uniquement aux produits repris dans la liste annexe sous les numéros de nomenclature 07, 08, 12.08, 15.07, et 20.

Les autres produits seront ensuite étudiés conformément au programme général.



## E - METHODES DE TRAVAIL

### 1 - Dépouillement du Commerce Extérieur

Les données proviennent:

1. des statistiques du commerce extérieur libanais,
2. des Ambassades étrangères accréditées au Liban,
3. des Ambassades libanaises à l'étranger,
4. des sources statistiques internationales publiques ou privées, F.A.O., ONU, OCDE, CEE,...
5. des missions libanaises à l'étranger.

De manière à pouvoir disposer facilement d'un renseignement, il est proposé d'uniformiser la présentation de ces données en les reportant sur des cartes perforées marginalement. Les différentes entrées seraient: le produit, le pays, la région auquel il appartient, l'année, la production, l'importation, l'exportation.

Les dimensions proposées seraient environ 34 x 24 avec respectivement 60 et 42 perforations.

Un modèle de ce genre de carte se trouve en annexe.

Le dépouillement du commerce extérieur du Liban par produit et par pays se fera sur ces cartes. Seul le dépouillement des données globales (sans ventilation par pays) ne serait pas reporté sur cartes perforées.

Les données du commerce extérieur des principaux fournisseurs et clients du Liban ainsi que les données disponibles sur leur production seront également transférées sur ces cartes.

### 2 - Enquête auprès des importateurs, grossistes, détaillants et utilisateurs.

La liste des principaux importateurs ayant été établis (cf. annexe) on trouve ci-dessous un modèle type des questions les plus importantes.

- Répartition des importations par provenance.
- Qualité des produits de chaque provenance.
- Indication sur les prix unitaires des différentes provenances.
- Calendrier des importations.
- Causes de la recherche de tel ou tel type de qualité.
- Utilisations et destinations des différents types

- Tendence de la consommation
- Exigences au point de vue présentation (calibrage, normalisation, emballage)
- Comparaison avec les qualités des produits indigènes.

Dans la mesure du possible les renseignements provenant de ces enquêtes sont également transférés sur carte perforée.

## IIème PARTIE

### LES PROBLEMES POSES PAR LES EXPORTATIONS FRUITIERES LIBANAISES

Les exportations fruitières libanaises jouent actuellement un rôle important dans la balance commerciale du pays. Dans quelle mesure et à quelles conditions pourront-elles continuer à le jouer?

Il est évidemment difficile et présomptueux de fixer avec exactitude le chiffre des exportations de fruits pour les dix prochaines années, d'autant plus que les statistiques manquent pour étayer le raisonnement. Cependant il est indispensable des procéder à des estimations afin de déterminer la politique à suivre notamment dans le domaine des investissements.

Le développement des exportations constaté ces dernières années est la conséquence de l'accroissement de la production due à l'augmentation des plantations fruitières des années 1950 - 1960, résultant elle-même de la conjonction d'un certain nombre de facteurs favorables:

- une quantité d'argent prête à s'investir provenant des migrations monétaires provoquées par la situation dans certains pays arabes.
- des terrains bien situés et relativement bon marché.
- des prix de vente élevés, en particulier pour les pommes et également mais dans une moindre mesure pour les bananes et les agrumes.

Ces facteurs ont disparu:

- les capitaux provenant des autres pays arabes ont tendance à diminuer et de toute manière ils s'investissent plutôt en bâtiments qu'en plantation.
- la spéculation immobilière et le développement des activités touristiques augmentent le prix des terres à la côte dans des proportions considérables alors que toutes les terres facilement mises en valeur sont déjà utilisées.
- l'augmentation prévue de la production fruitière méditerranéenne provoquera et a déjà commencé à provoquer une baisse du prix des fruits.

De ce bref examen on pourrait conclure que les exportations libanaises vont plafonner d'ici quelques années. Qu'en est-il?

## A - FACTEURS INFLUENCANT LES EXPORTATIONS

### 1 - Facteurs Extérieurs

Les exportations de fruits frais vont être affectées par des circonstances sur lesquelles le Liban n'a pas d'influence:

- 1.1 L'augmentation de la production fruitière dans tous les pays du bassin méditerranéen et surtout dans les pays arabes voisins, notamment la Syrie et la Jordanie.
- 1.2 La politique européenne vis à vis des importations des pays tiers. Une augmentation des droits provoquant un reflux sur d'autres marchés de produits ne trouvant plus de débouchés.

### 2 - Facteurs Intérieurs

De nombreuses décisions peuvent avoir une influence considérable sur le développement futur des exportations.

#### 2.1 Possibilités d'accroissement de la production.

- a) Il existe pour les agrumes des possibilités sensibles d'augmentation de la production.

En effet: la plaine du Akkar qui dispose de quantité d'eau suffisante et dont les terrains ont relativement peu de valeur au point de vue développement urbanistique a, pour autant que des précautions de plantations suffisantes soient prises (création de brise-vent), des possibilités d'accroissement de production fruitières considérables. On considère que 8.000 ha. supplémentaires peuvent être irrigués..

Il en est de même au Sud du Liban où de nouveaux terrains irrigués grâce aux eaux du Litani vont être disponibles soit également 8.000 ha.

Si seulement la moitié de ces zones était plantée en agrume on doublerait le potentiel actuel de production des agrumes. Mais il faut tenir compte de la disparition des vieilles plantations dans d'autres régions.

- b) Pour les pommes l'accroissement des zones irriguées et surtout la concentration vers les zones disposant sursuffisamment d'eau et également une meilleure utilisation de celle-ci devrait contribuer à augmenter sensiblement la production avec une baisse relative du prix de revient. On considère qu'actuellement une quantité considérable est perdue ou mal utilisée. Une étude sur l'utilisation optimum de l'eau dans les cultures de pommiers devrait être un des sujets primordiaux de la recherche appliquée en culture fruitière et les résultats devraient faire l'objet d'une vulgarisation intense et d'une aide éventuelle de l'Etat.

## 2.2 Augmentation de la consommation intérieure.

L'accroissement démographique libanais va permettre d'augmenter la consommation, mais les perspectives d'accroissement des récoltes que nous avons envisagées au paragraphe précédent nous font croire que l'offre restera supérieure à la demande pendant très longtemps encore.

## 2.3 Augmentation de la consommation générale dans le monde.

Si les prix relatifs des fruits continuent à diminuer grâce à une augmentation de l'offre qui provoque une rationalisation de la production et une diminution du coût de production, et pour autant que la CEE ne prenne pas des mesures protectionnistes, la consommation des fruits va encore augmenter sensiblement.

Cependant ne seront bien placés dans la course et n'en tireront un profit intéressant que ceux qui fournissent un produit parfait et qui auront fait l'effort constant de rationalisation à tous les stades de la production (c'est pourquoi il faut créer les nouveaux vergers avec tous les acquis actuels en matière de technique, préparation soignée des terrains, brise-vent, choix des variétés, distance des plantations permettant la rationalisation...) et de la commercialisation (éviter les intermédiaires inutiles, réduire les frais de conservation par des frigos bien étudiés, simplifier la manutention...).

La perfection du produit soutenue par une intense publicité peut permettre à l'heure actuelle de s'imposer sur un marché malgré un prix plus élevé. Les Libanais doivent prospecter très sérieusement cette voie de la qualité.

Il faut en effet se souvenir que les agrumes comme les autres fruits sont loin d'être des produits homogènes. "A proprement parler, les oranges tardives Valencia ne seront pas le même produit en Israël, au Maroc et en Californie (1)". Il est reconnu que la qualité des fruits libanais tant des citrus que des pommes est particulièrement élevée. A prix égal et même légèrement supérieur, il est donc probable que les importateurs leur donneront la préférence.

"Toutefois, on ne saurait trop souligner combien il importe que les agrumes parviennent en excellent état sur les marchés des pays importateurs où la concurrence est de plus en plus vive. En outre, il y a place pour une publicité en faveur de ce commerce... et un certain nombre de pays exportateurs, en particulier l'Afrique du Sud, Israël et l'Espagne ont constaté une prompte réaction aux campagnes de promotion entreprises en Europe Occidentale"(2)

(1) Rapport CCP/Citrus/ST GS/ Document de travail N° 1 FAO 1965

(2) F.A.O. Le commerce des produits agricoles dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour le développement Vol. I. ROME 1964.

L'équipement actuel du Liban en industrie de transformation lui permet de renforcer son contrôle sur la qualité des fruits frais exportés puisque les lots de fruits de petits calibres peuvent être dirigés vers l'industrie.

#### 2.4 Développement de l'industrie de transformation.

La demande de produits provenant de la transformation des fruits notamment les jus est en pleine expansion. Cette industrie permet d'utiliser les rebuts du triage, mais elle exige aussi des qualités de fruits particulière. Il semble que la variété courante libanaise, la Baladi, convienne assez bien à la transformation.

L'introduction des techniques les plus récentes, fabrication de concentré et demain la lyophilisation doit permettre de s'introduire sur les marchés internationaux avec un produit de qualité et d'y défendre une place avant que les concurrents ne s'y présentent en force.

### B - CONDITIONS NECESSAIRES AU MAINTIEN ET AU DEVELOPPEMENT DU COURANT DES EXPORTATIONS

En conclusion il nous semble que l'expansion des exportations fruitières libanaises peut se poursuivre peut être à un rythme un peu plus ralenti à condition qu'on le désire vraiment. L'importance relativement modeste à l'échelle internationale et la qualité intrinsèque des produits libanais facilitent la tâche à réaliser.

#### 1 - Au Niveau de la Production

Les nouvelles plantations doivent être entreprises dans les meilleures conditions techniques; (le recours à l'intervention du Plan Vert permet d'abaisser dans des proportions sensibles les frais de premier établissement en zones accidentées: choix du terrain, préparation de celui-ci, soin à la plantation, brise-vent, engrais, distance de plantation suffisante, utilisation optimum de l'eau....

La vulgarisation agricole devrait informer largement les planteurs de nouveaux vergers des méthodes à suivre.

La recherche devrait s'attacher à comparer les différents systèmes d'utilisation d'eau afin de préconiser celui qui donne les meilleurs résultats.

La création de vergers dans de bonnes conditions permettra d'abaisser sensiblement le prix de revient.

## 2 - Au Niveau du Contrôle

Un contrôle très strict sur la qualité des produits avec notamment inspection lors de la cueillette et des manutention afin d'éviter que les fruits ne soient blessés. (Les blessures ne se manifestent pas immédiatement mais elles réduisent ensuite considérablement la valeur des produits).

Des exigences extrêmement élevées quand à la qualité, présentation, l'emballage, aux conditions sanitaires... L'organisme de contrôle, en l'occurrence l'Office Fruitier doit être indépendant de toute société commerciale et disposer de l'autonomie administrative suffisante pour faire éventuellement suivre le produit jusque dans les pays destinataires par des contrôleurs.

## 3 - Au Niveau de la Commercialisation

Une recherche de l'abaissement du coût de commercialisation :

- 3.1 En facilitant la manutention et ce point doit être prévu dès l'établissement du verger, création de chemins et de routes de desserte (qui doivent être considérés comme des investissements publics ), adoption des palettes, dès la station de conditionnement, création d'un quai fruitier...surveillance stricte des conditions de manutention.
- 3.2 En améliorant les possibilités de conservation et en créant des unités frigorifiques, avec en annexe des stations de conditionnement conçues de manière telle que le prix de revient de l'entreposage et du conditionnement soit minimum.
- 3.3 En procurant le matériel nécessaire: caisse, papier au prix les plus bas aux exportateurs par adjudication internationale par l'Office Fruitier qui rétrocéderait ensuite le matériel en prélevant un léger pourcentage.
- 3.4 En groupant les expéditions par voie de mer en utilisant les bateaux chartered.
- 3.5 En évitant la concurrence des exportations sur un marché déterminé en attribuant à chacun des quotas.

## 4 - Au Niveau de la Recherche des Marchés et de la Publicité.

Une politique systématique de prospection des marchés avec expédition test, propagande, publicité. Il vaut mieux concentrer son effort sur quelques grands marchés ou sur des marchés futur que de disperser trop son activité de propagande.

## CONCLUSION

On constate immédiatement que pour remplir les conditions énoncées un effort est nécessaire à la fois de la part des Pouvoirs Publics (contrôle, information) et du secteur privé, on se rend compte également que l'existence d'un organisme semi-autonome, disposant de pouvoirs réels dans certains domaines est une condition fondamentale à l'avenir des exportations libanaises, nous ne voyons pas comment un organe semi-privé ou purement administratif pourrait s'acquitter.

Il est possible que dans l'avenir et suivant l'expérience acquise l'Office Fruitier puisse étendre encore ses interventions à d'autres domaines; de toute manière il faut arriver à réaliser une étroite et confiante collaboration entre l'Office Fruitier et les exportateurs. Les objectifs libanais à moyen et long terme doivent être présentés à ces derniers et au public pour justifier l'action de contrôle et de régulation de l'Office Fruitier.

Si ces conditions sont remplies on peut s'attendre à une poursuite de l'expansion fruitière au bénéfice des producteurs, des exportateurs et de la communauté libanaise.

Il semble qu'en 1975 les exportations pourraient atteindre les chiffres suivant:

pommes	±	150	à	200.000	Tonnes
oranges	±	150	à	200.000	"
citrons	±			70.000	"
Autres citrus	±			15.000	Tonnes

Ces chiffres n'ont qu'une valeur purement estimative, ils résultent de la prolongation de la tendance actuelle avec un certain ralentissement d'ici quelques années. Ainsi que nous l'avons souligné ils dépendront de la réalisation des conditions que nous avons précédemment évoquées et notamment de l'existence d'un Office Fruitier dynamique et disposant de pouvoir suffisant.

De toute manière dans le domaine du commerce fruitier international, il n'existe pas de formule magique qui résoud tous les problèmes. Les solutions doivent être testées à la lumière des résultats pratiques atteints et en tenant compte de la manière dont chacun a rempli son rôle. La divergence des intérêts fait que certains ne trouvent pas nécessairement un profit à la réussite d'une action profitable à l'ensemble de la communauté. Il faut en tenir compte dans les jugements que l'on porte, les pouvoirs que l'on accorde et les solutions que l'on propose.

Dr. G. NEURAY

Beyrouth, 31 Juillet 1965

A N N E X E

Commerce extérieur des produits agricoles libanais

COMMERCE EXTERIEUR DES PRODUITS AGRICOLES LIBANAIS

			<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
01.01	a.	Chevaux	+	+
	b.	Ânes	+	+
	c.	Mulets et bardots	+	+
01.02		Animaux vivants de l'espèce bovine	+	
01.03		" " " " porcine	+	
01.04	a.	" " " " ovine	+	
01.04	b.	" " " " caprine	+	
01.05		Volailles vivantes de basse-cour	+	+
02.01	b.	Viandes et abats comestibles	+	
02.02		Volailles mortes de basse-cour	+	+
04.02	A.1	Lait à l'état solide	+	+
04.02	A.2	" en boîtes ne dépassant 2Kg 500	+	+
04.03	a.	Beurre frais ou salé	+	+
04.03	b.	Beurre fondu (Sammé)	+	+
04.04		Fromages et caillebote	+	+
04.05	a.	œufs en coquille	+	
05.04		Boyaux, vessies et estomacs d'animaux		+
05.08		Os et cornillons		+
07.01	b.	Olives et câpres	+	+
07.01	c.	Oignons, poireaux, aulx et échalotes	+	+
07.01	d.	Tomates	+	+
07.01	e.	Pommes de terre	+	+
07.01	f.	Haricots, fèves	+	+
07.01	g.	Concombres, cornichons, courges, courgettes et similaires	+	+
07.03	a.	Olives dans l'eau salée	+	
07.04		Légumes et plantes potagères desséchés, déshydratés ou évaporés		+
07.05		Légumes à cosse secs, écosés, même décortiqués ou cassés	+	+
08.01	a.	Dattes		+
08.01	b.	Bananes		+
08.02	a.	Oranges et mandarines		+
08.02	b.	Citrons		+
08.03		Figues, fraîches ou sèches	+	+
08.04	a.	Raisins frais	+	
08.05	b.	Raisins secs	+	+
08.05	a.1	Amandes en coques	+	
08.05	a.2	Amandes sans coques	+	+
08.05	b.	Noix avec ou sans coques	+	+
08.05	c.	Noisettes avec ou sans coques	+	+
08.05	d.	Pistaches en coques	+	+
08.05	d.	Pistaches sans coques	+	
08.06	a.	Pommes		+
08.06	b.	Poires		+
08.06	c.	Coings		+

			<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
08.07	a.	Abricots	+	+
08.07	b.	Pêches		+
08.07	c.	Prunes		+
08.07	d.	Cerises		+
08.07	e.	Nèfles du Japon		+
08.09	a.	Pâtesques	+	+
08.09	b.	Melons	+	+
09.09		Graines d'anis, badiane, fenouil, co- riandre, cumin, carvi, genièvre	+	
09.10		Thym, laurier, safran et autres épices		+
10.03		Orge	+	+
10.05		Maïs	+	+
10.07		Sarrasin, millet, alpiste, sorgo, dari et autres céréales	+	
11.07		Malt, même torréfié	+	+
12.01	b.	Graines de sésame	+	+
12.01	c.	Coprah, noix et amandes de palmiste, graines d'arachides	+	+
12.03	a.	Graines ne pouvant servir qu'à la semence	+	+
12.03	b.1	Graines de vesce, de luzerne et de lupin	+	+
12.04		Betteraves et cannes à sucre		+
12.06		Houblon	+	+
12.08		Caroubes	+	
12.09		Filles	+	
12.10		Fourrage	+	
14.05		Margarine et d'autres graisses alimen- taires préparées	+	
15.07	b.2	Huiles de tournesol, de maïs, de soja, de coton, d'arachides, de ri- cin	+	+
15.07	b.3	Huiles d'olives	+	
17.01		Sucres	+	+
17.03		Mélasses	+	+
17.04		Sucreries sans cacao		
20.02	a.	Tomates et jus de tomates	+	+
20.02	b.	Autres légumes préparés	+	+
20.05	a.1	Pâte d'abricots	+	+
20.05	b.	Confitures, gelées, marmelades	+	
20.06		Fruits autrement préparés ou conservés	+	

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

- 3 -

			<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
20.07	a.1	Jus de fruits ou de légumes concentrés par cuisson		+
20.07	a.2	Jus de fruits sans sucre ou alcool	+	+
20.07	b.	Jus de fruits avec sucre	+	
22.05	c.	Vins de-15°	+	
23.03	a.	Pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre		+
23.04	b.	Tourteaux, grignons d'olives et autres résidus	+	+
23.07	a.	Préparations fourragères mélassées ou sucrées	+	+
24.01	b.	Tabac et déchets de tabac	+	+
24.02	c.	Cigarettes	+	

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)